

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 18 MARS 2013

Délibération n° D-2013-123

Cession de parcelles de terrain rue de Telouze, création d'un
chemin - Modifications cadastrales
et changement de prix

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 12/03/2013

Affichage du Compte-Rendu
Sommaire :
le 25/03/2013

Président :

MADAME GENEVIÈVE GAILLARD

Présents :

Madame Geneviève GAILLARD, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Nathalie SEGUIN, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jacques TAPIN, Monsieur Jean-Claude SUREAU, Madame Anne LABBE, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nicolle GRAVAT, Monsieur Nicolas MARJAULT, Madame Chantal BARRE, Monsieur Jean-Louis SIMON, Madame Pilar BAUDIN, Monsieur Frank MICHEL, Monsieur Alain PIVETEAU, Monsieur Michel GENDREAU, Monsieur Denis THOMMEROT, Madame Annick DEFAYE, Madame Nicole IZORE, Monsieur Hüseyin YILDIZ, Monsieur Jean-Pierre GAILLARD, Madame Blanche BAMANA, Monsieur Bernard JOURDAIN, Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Gaëlle MANGIN, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Marc THEBAULT, Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Elsie COLAS, Madame Maryvonne ARDOUIN, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Virginie LEONARD, Monsieur Emmanuel GROLLEAU.

Secrétaire de séance : Christophe POIRIER

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Josiane METAYER, ayant donné pouvoir à Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Delphine PAGE, ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick DELAUNAY, Madame Annie COUTUREAU, ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis SIMON, Monsieur Gérard ZABATTA, ayant donné pouvoir à Monsieur Hüseyin YILDIZ, Madame Julie BIRET, ayant donné pouvoir à Monsieur Frank MICHEL, Madame Sylvette RIMBAUD, ayant donné pouvoir à Monsieur Guillaume JUIN, Madame Dominique BOUTIN-GARCIA, ayant donné pouvoir à Monsieur Michel GENDREAU, Madame Elisabeth BEAUVAIS, ayant donné pouvoir à Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Aurélien MANSART, ayant donné pouvoir à Madame Chantal BARRE

Direction Urbanisme et Action Foncière

**Cession de parcelles de terrain rue de Telouze,
création d'un chemin - Modifications cadastrales
et changement de prix**

Monsieur Frank MICHEL, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Lors de la séance du 25 juin 2012, il a été décidé de vendre à un investisseur privé les terrains cadastrés section KO n° 63, 35 et 71 sis rue de Telouze, opération strictement patrimoniale dont le but pour la Ville est de réemployer autrement la valeur de son actif au service de ses missions.

Mais il est apparu que la seule solution permettant d'assurer le passage des engins agricoles, depuis le Chemin de Malbati jusqu'aux terrains agricoles situés en arrière des parcelles vendues, ne pouvait s'effectuer qu'en créant un chemin grevant deux des trois parcelles vendues, à savoir les KO n° 71 et KO n° 35.

Les emprises de ce futur chemin correspondent aux nouvelles parcelles KO n° 75 de 114 m² et KO n° 73 de 51 m², qui vont demeurer à la Ville. Elles sont à déduire des surfaces des parcelles initialement cédées. Pour mémoire, ces dernières l'ont été au prix de 21,30 €/m². La valeur des emprises est égale à : 165 m² x 21,30 € soit 3 514,50 €.

Il convient d'ôter cette valeur du prix global initial fixé à 354 006 € lors de la séance du 25 juin 2012. Le nouveau prix de cession est donc égal à 350 491,50 €.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les modifications des parcelles indiquées et préciser que les parcelles cédées sont maintenant cadastrées section KO n° 76 de 1 367 m², KO n° 74 de 5 738 m² et KO n° 63 de 9 350 m² cette dernière sans changement, ces parcelles représentant une superficie globale de 16 455 m² ;
- approuver le changement de prix qui en découle, à savoir une cession d'un montant de 350 491,50 € ;
- préciser que cette délibération modifie et complète celle du 25 juin 2012 portant sur le même sujet (D 2012-0360).

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour :	45
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort,
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL